



Ecole Communale de Seneffe – **Les Marronniers** – Projet Sciences Ouvertes

Rue de Buisseret, 19 – 7180 SENEFFE  
Tél : 064/ 54 83 44 – Fax : 064/ 77 25 09

E-mail : [ec.seneffe@seneffe.be](mailto:ec.seneffe@seneffe.be)

Directrice : Nathalie Philippot - GSM : 0491/39.43.19

## ORGANISATION GENERALE

### 1. Horaire

#### a. En classe :

Les activités scolaires se déroulent :

##### – pour la section maternelle :

LUNDI : de 8h30 à 11h45

et de 13h05 à 15h25

MARDI : de 8h30 à 11h40

et de 13h05 à 15h25

MERCREDI : de 8h30 à **12h05**

JEUDI : de 8h30 à 11h45

et de 13h05 à 15h25

VENDREDI : de 8h30 à 11h40

et de 13h05 à **14h55**

##### – pour la section primaire :

LUNDI : de 8h30 à 12h05

et de 13h05 à 15h45

MARDI : de 8h30 à 12h05

et de 13h05 à 15h45

MERCREDI : de 8h30 à 12h05

JEUDI : de 8h30 à 12h05

et de 13h05 à 15h45

VENDREDI : de 8h30 à 12h05

et de 13h05 à **14h55**

Dans le cadre de cet horaire, les élèves sont sous la responsabilité de l'équipe éducative.

#### b. Garderie :

L'école est ouverte pour la garderie dès 6h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.

Le mercredi après-midi, une garderie est organisée pour les élèves des écoles de l'entité dans les locaux d'autres écoles de l'entité de Seneffe. Le déplacement se fait par bus au départ de l'implantation où est inscrit l'enfant.

La garderie coûte 1,50 € par jour et par enfant (pour les enfants présents avant 8h15 et/ou après 16h00).

L'inscription d'un enfant à la garderie se fait directement auprès des responsables de la garderie.

#### c. Carte de sortie :

Cette année, des cartes de sortie seront mises à disposition des enfants au bureau suite à une demande écrite des parents.

En effet, seuls les enfants munis de cette carte pourront quitter l'école sans être repris par une personne responsable.

Dès leur départ de l'établissement, les enfants ne seront plus sous la responsabilité de l'équipe éducative.

### 2. Repas

a. Les enfants peuvent quitter l'école pour dîner à domicile, soit accompagnés, soit couvert par une autorisation écrite (carte de sortie).

Les enfants dinant à l'école restent sous notre surveillance.

b. Les dîners à l'école : (*voir fiche organisation des dîners chauds*)

– Le pique-nique que l'enfant apporte. Un réfectoire pour la section maternelle et un autre pour la section primaire. Ce pique-nique peut être complété par un bol de soupe.

– Le repas chaud complet : soupe, plat, dessert.

### 3. Piscine

Une séance par semaine pour les enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année primaire. La participation forfaitaire aux frais sera versée en début d'année. Un virement vous parviendra.

3. **Activités durant les congés longs :** voir « Espaces Jeunes » via le site [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be).

Nathalie Philippot.  
Directrice.